

LISTE ALPHABETIQUE DES ENSEIGNANTS - 2nd degré

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Nom	Prénom	Qualité et nature du poste									Etablissement principal :		Etablissement secondaire :		Enseignement spécialisé SEGPA - ULIS	Nombre d'heures effectuées dans un autre établissement que l'ensemble scolaire ou académie - A préciser -
		Maître contractuel				DA					RNE :		RNE :			
		Grade	CP* ou CD*	Poste permanent	PSTG* ou FSTG*	CDI	CDD	Poste vacant	*Agent temporaire	*Suppléant	Nom de l'enseignant absent (si suppléant ou AT sollicités)	Discipline	Heures poste *	Discipline		
DUPONT	MARIE	PC	CD	x				x				MATHS	18			*
DURAND	MARC					x	x					L MODERNES	9			
" "	" "							x			MARCHAND Juliette		L CLASSIQUES	5		3h dans Etab : xx

* HEURES POSTE : dans la limite de l'obligation réglementaire de service (15h, 17h, 18h, 20h, 24h + 3h (SEGPA), 36h, 39h selon le cas) y compris les heures de pondérations, décharges, allègements, AS, quand ces heures sont comprises dans l'heure poste

* CP : Contrat provisoire - CD : Contrat définitif - PSTG : Stagiaire CAFEP - FSTG : Stagiaire CAER et concours réservé

* Agent temporaire : remplace un enseignant en congé dont le service est protégé (TPD, CLD, Congé formation prof. indemnisé, décharge syndicale, congé parental, dispo pour enfant de - de 8 ans)

* Suppléant : remplace un enseignant en CMO, CLM, TPT, Congé de maternité ou paternité, CGM, Congé d'adoption et AT